



Une compagnie de Quebecor Media

Contact média seulement : Marc Labelle

Directeur, Communications corporatives

Téléphone : 514 380-4458

Cellulaire : 514-512-4458

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Vidéotron Ltée fixe le prix de son placement de billets de premier rang de 455 M\$ US et conclut des modifications visant sa facilité de crédit garantie de premier rang

Montréal, le 8 avril 2008 - Vidéotron Ltée a annoncé aujourd'hui qu'elle avait fixé le prix de son placement de billets de premier rang d'un capital global de 455 M\$ US. Les nouveaux billets de premier rang seront vendus à un prix équivalent à 98,432 % de leur valeur nominale, comporteront un coupon de 9 1/8% et viendront à échéance le 15 avril 2018.

Vidéotron a l'intention d'affecter le produit tiré de ce placement au remboursement des sommes tirées sur sa facilité de crédit garantie de premier rang et à des fins générales.

Vidéotron a aussi annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu des modifications visant sa facilité de crédit garantie de premier rang aux termes desquelles les engagements en vertu de la facilité de crédit garantie de premier rang ont été portés à 575,0 M\$ CA et l'échéance a été prolongée jusqu'à avril 2012. Aux termes de ces modifications, Vidéotron pourra, sous réserve de certaines conditions, augmenter les engagements en vertu de la facilité de crédit garantie de premier rang d'un montant additionnel de 75,0 M\$ CA (représentant des engagements totaux de 650,0 M\$ CA).

Le présent communiqué n'est pas une offre de vendre des titres aux Etats-Unis. Les billets de premier rang n'ont pas été inscrits en vertu de la Securities Act des Etats-Unis ou des lois sur les valeurs mobilières applicables d'un Etat et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux Etats-Unis en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription. Les billets n'ont pas été et ne seront pas admissibles à des fins de vente au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et, par conséquent, toute offre ou vente des billets au Canada sera faite sous le régime d'une dispense des exigences d'établissement d'un prospectus et d'inscription de courtier prévues dans ces lois sur les valeurs mobilières.

Vidéotron Ltée (www.videotron.com), filiale à part entière de Quebecor Media inc., est une société intégrée de communications oeuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie sans fil. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 mars 2008, Vidéotron comptait au Québec plus de 1 652 200 clients à son service de télédistribution, dont environ 802 800 clients à illico télé numérique. Vidéotron est également le numéro un de l'accès à Internet haute vitesse au Québec avec environ 965 300 clients à ses services par modem câble en date du 31 mars 2008. A cette date, Vidéotron avait activé 49 900 lignes de son service sans fil et assurait le service de téléphonie par câble à près de 691 600 foyers et organisations au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans les présentes relativement à des questions qui ne sont pas des faits historiques sont des énoncés prospectifs. De tels énoncés sont faits conformément aux dispositions "refuges" (Safe Harbor) de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ils sont fondés sur les attentes, estimations, prévisions et projections actuelles en ce qui a trait aux secteurs où nous exerçons nos activités ainsi que sur les croyances de notre direction et les hypothèses faites par celle-ci. Ils comprennent, plus précisément, des énoncés se rapportant à nos plans, nos perspectives, notre situation financière et nos stratégies d'affaires. Des termes tels que "peut", "s'attendre à", "continuer", "avoir l'intention de", "évaluer", "prévoir", "planifier", "croire" ou "tenter" ou l'emploi du futur ou de la forme négative ou de variations de ces termes ou d'expressions semblables visent à dénoter ces déclarations prospectives. Bien que nous estimions que les attentes qu'expriment ces énoncés prospectifs soient raisonnables, ces énoncés comportent intrinsèquement des risques et des incertitudes et ne constituent pas des garanties du rendement futur. Ces énoncés sont également assujettis à des hypothèses concernant, entre autres : nos stratégies d'affaires prévues; les tendances prévues de notre secteur d'activité et notre capacité de continuer à contrôler les coûts. Nous ne pouvons donner aucune assurance que ces estimations et prévisions se révéleront exactes. Les résultats réels peuvent différer, et diffèrent souvent, de ceux qui sont présentés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs, et ces écarts peuvent être considérables. Certains facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats présentés dans ces énoncés prospectifs sont décrits plus en détail dans le rapport annuel sur formulaire 20-F de Vidéotron pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, notamment sous les rubriques intitulées "Mises en garde concernant l'information prospective" (Cautionary Statement Regarding Forward-Looking Statements) et "Facteurs de risque" (Risk Factors). Vidéotron nie toute obligation de mettre ces énoncés à jour, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne les obligent à le faire.